

## Association



13 rue Jean et Joséphine Peyri  
69120 VAULX EN VELIN

[president@avvv.fr](mailto:president@avvv.fr)



06 87 42 80 12

Mairie de Vaulx-en-Velin  
Madame La Maire  
Place de la Nation  
69120 Vaulx-en-Velin

Vaulx-en-Velin le 07/10/2015

LR+AR

Objet : Extension de l'école Maternelle Langevin

Madame La Maire,

Notre association milite depuis de très nombreuses années pour le respect du patrimoine et des zones vertes sur la commune. Nous sommes aussi très soucieux du respect des règles et lois qu'elles soient relatives à la sécurité (nous vous avons d'ailleurs écrit il y a peu sur le sujet) ou à l'urbanisme.

Or nous avons constaté récemment que vous avez donné ordre de construire sur un terrain inconstructible (classé N2), terrain jouxtant l'actuelle école maternelle Langevin, un certain nombre de locaux dont nous n'avons pas le détail du fait de l'absence de permis de construire. Nous nous étonnons de cela d'autant plus que vous rappelez régulièrement la nécessité pour chacun de respecter les règles républicaines. Nous vous rappelons que votre prédécesseur avait, par erreur, acheté ce terrain non constructible mais n'avait légalement jamais pu y construire le moindre m<sup>2</sup>.

Nous vous demandons donc :

- De faire cesser tous travaux en l'absence de permis de construire,
- D'abandonner tout projet de construction en ce lieu classé N2, zone naturelle.

Nous souhaiterions aussi savoir pourquoi vous avez fait démolir des locaux dont l'utilité était avéré et qui ont été construit il y a à peine 3 ans et demi. Est-ce cela, la bonne gestion que vous souhaitez mettre en place sur la Ville ?

Nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, nos respectueuses salutations.

Maurice Morel  
Président AVVV